

Vous êtes invité à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Syndicat de Défense des Hautes Côtes, qui se tiendra :

**Le mardi 25 août 2015 à 18h00 à la maison de la viticulture  
(Grande salle au 1<sup>er</sup> étage) à BEAUNE**

**Ordre du jour**

- **Rapport moral - Rapport d'activité - Rapport financier**, approbation des comptes.
- **Elections du Conseil d'Administration** : 3 personnes sont à élire.

Les membres actuels renouvelables: Pierre LAURENT, François PERRIER, Christophe PAUCHARD.  
Les personnes qui souhaiteraient se présenter pour l'élection au Conseil d'Administration sont les bienvenues. Leur candidature est souhaitable par écrit (sur papier libre, avec nom, prénom, adresse) et doit parvenir au secrétariat du Syndicat des Hautes Côtes au plus tard le 18 août 2015. Les non élus pourront siéger et assister en tant que stagiaires aux réunions du Conseil d'Administration. La liste complète et définitive des candidats sera communiquée le jour de l'assemblée générale.

- **Validation des cotisations**
- **Election des présidents de commission visite vignes**
- **Nouveau régime des autorisations de plantation**
- **Cahier des charges**
- **Actions de communication**
- **Prix d'Excellence : résultats et bilan**
- **Grands Jours de Bourgogne**
- **Questions diverses**

**Clôture de l'Assemblée Générale par le verre de l'amitié.**

Si le quorum n'était pas atteint : Vous êtes convié à une seconde Assemblée Générale Extraordinaire :

Le mardi 25 août 2015 à 18h15 à la maison de la viticulture

**Ordre du jour** : Voir ordre du jour cité plus haut.

Nicolas THEVENOT, le Président.

POUVOIR à l'Assemblée générale extraordinaire du Syndicat des Hautes Côtes du 25 août 2015

Je soussigné(e), Anne Françoise Gros, domaine PFGros Pommard, demeurant à ..... donne pouvoir à ....., pour me représenter à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** du Syndicat de Défense des Hautes Côtes, le **mardi 25 août 2015 à 18H et – le cas échéant – à la seconde A.G.E à 18H15**, et participer en mon nom aux décisions présentées.

➡ **ATTENTION** : Un adhérent ne peut recevoir **que deux pouvoirs**. (Consultez vos collègues avant de leur transmettre votre pouvoir afin qu'ils ne soient pas sans valeur du fait d'un cumul sur la même personne). **Les pouvoirs non signés ne sont pas valables.**

A. Pommard....., le 23/07/15 2015.

Signature: (Précédée de la mention « bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



SYNDICAT DE DEFENSE DES HAUTES COTES 132/134 route de Dijon – BP 80266 - 21200 Beaune

Email : sdhc@orange.fr

Syndicat de Défense des Hautes Côtes  
132/134 route de Dijon  
BP 80266 – 21200 Beaune

01F2010047200086 00475

E-mail : [sdhc@orange.fr](mailto:sdhc@orange.fr)  
Site : [www.hautescotes.fr](http://www.hautescotes.fr)

DOMAINE GROS A- FRANCOISE SA  
16 RUE PIERRE JOYGNEAUX  
21200 BEAUNE

**CONVOCAATION :  
ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE**

*Beaune, le 20 juillet 2015.*

**Madame, Monsieur,**

**Vous avez été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat des Hautes Côtes le 18 juillet dernier. Suite à une erreur de fichier indépendante de notre volonté, une partie de nos adhérents n'ont pas reçu de convocation.**

**Nous avons pris connaissance de cette erreur quelques minutes avant l'ouverture de l'assemblée. Il a donc été décidé de ne pas effectuer la partie statutaire et de convoquer à nouveau une Assemblée Générale Extraordinaire avant les vendanges 2015 afin de délibérer légitimement.**

**Vous trouverez donc une convocation et un pouvoir le cas échéant, pour le mardi 25 août 2015 au verso de ce courrier. Nous aborderons des sujets importants pour notre syndicat tels que les cotisations, les commissions visite vignes et les conditions de production pour la récolte 2015.**

**Souhaitant vous voir présent ou représenté à cette Assemblée, je vous rappelle l'importance de votre mobilisation et vous remercie de votre compréhension.**

**Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.**

**P.S. vous trouverez, joint à ce courrier la liste des objets promotionnels à l'effigie de notre appellation. Vous pouvez passer vos commandes et les récupérer les mardis matin au bureau du syndicat ou lors de l'AG.**



01F201004720008630102